



## Campagne de communication sur les erreurs de tri

### On gagne tous à mieux trier !

Depuis le confinement, le SYBERT constate une recrudescence des erreurs de tri. Voici un rappel de quelques consignes simples à respecter pour un tri efficace.

#### **Dans le bac jaune : pas de sac et non imbriqués**

Lorsque les emballages sont déposés dans le bac de recyclables, ils doivent l'être **en vrac, pas dans des sacs et non imbriqués**. En effet, lorsque des déchets de différentes matières sont emboîtés les uns dans les autres, le centre de tri n'a pas les moyens techniques et humains de les séparer. Ils partent donc en refus de tri, à l'incinération.

#### **Masques : attention danger !**

Ce type de déchets est considéré comme des déchets de soins. Ils représentent donc un risque infectieux élevé pour toute personne susceptible de les toucher comme les agents de collecte, de tri ou encore de la voirie. C'est pourquoi il est impératif de les mettre dans la poubelle grise, avec les déchets ménagers non recyclables. Il en est de même pour tous les textiles sanitaires : lingettes, gants, couches...

#### **Les sacs de déchets ménagers vont dans le bac gris**

Les ordures ménagères résiduelles, en sacs, ne sont pas à déposer dans le bac jaune. En effet, une fois acheminés au centre de tri par les camions de collecte, ces sacs seront écartés de la chaîne de tri, mis au refus et de nouveau transportés en camion à l'usine d'incinération. Ces déchets subissent de ce fait plusieurs transports et traitements, avec des coûts associés, ce qui n'aurait pas été le cas s'ils avaient été déposés directement dans le bac gris. Ces erreurs de tri contribuent à l'augmentation globale du coût de traitement des déchets.

Quel qu'il soit, un déchet mal trié a des conséquences financières qui, à terme, se répercutent sur les usagers, mais aussi des incidences environnementales et sanitaires : transports de déchets superflus, pollutions, déchets non recyclés et donc non valorisés, mise en danger de la santé des agents...

Tous les jours, le centre de tri du SYBERT reçoit des déchets qui n'ont pas leur place dans le bac jaune. C'est pourquoi, en novembre 2020 puis en janvier 2021, le SYBERT lance une campagne de communication dont le leitmotiv est : « On gagne tous à mieux trier ». Celle-ci, en plus de rappeler les bons gestes à adopter en matière de tri, met l'accent sur la dimension citoyenne et collective de cette démarche.

Plus d'info sur [www.sybert.fr](http://www.sybert.fr) – [contact@sybert.fr](mailto:contact@sybert.fr) – 03 81 21 15 60

Page Facebook : [SYBERT, ensemble réduisons et valorisons nos déchets](#)

[Chaîne Youtube](#)